

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**36 ans d'indépendance
36 ans de dictature...**

Dossier de presse



Novembre 2013

1. LA PLACE STRATÉGIQUE

- Un pays à fort potentiel
- Des milliers de militaires étrangers
- Une route maritime très fréquentée

2. LA DICTATURE

- Le modèle de la dictature
 - o «Kleptocratie»
 - o Liberté d'expression
 - o Justice
 - o SDS (Service de Documentation et de Sécurité, services secrets djiboutiens)
- Les piliers de la dictature
 - o La police et la gendarmerie
 - o L'armée et la garde républicaine
- Le peuple appauvri

3. LES ÉLECTIONS DE 2013

- La victoire par les urnes
 - o Participation de l'opposition
 - o La victoire
- Hold-up et contestation
 - o Le hold-up électoral
 - o La contestation populaire

4. LES DROITS HUMAINS

- Violation flagrante des droits de l'Homme
- Les morts connus
 - o Mahamoud Elmi Rayaleh
 - o Sahal Ali Youssouf
 - o Hafez Mohamed Hassan
- Criminaliser l'engagement politique
 - o Peines lourdes et fausses accusations contre Abdourahman Barkat God, Guirreh Meidal et Abdourahman Souleiman Bachir
 - o Harcèlement d'un leader Politique (DAF)
 - o Détention sans jugement de Mohamed Ahmed dit Jabha
- Déchéance de la nationalité et autres mauvais traitements

5. LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Un trou noir médiatique
 - o *Djibouti un trou noir médiatique (selon RSF):*
 - o *L'ONG International Democracy*
- Journaliste, un métier à risques
 - o *Emprisonnements, tortures et amendes contre les journalistes*
 - o *Les réseaux sont également ciblés*

6. UN ÉTAT DE NON DROIT PERMANENT

- Recommandations à la communauté internationale (France, USA, UE, UA)
- Recommandations au régime Djiboutien
- Recommandations aux organismes des droits humains
- Recommandations aux médias internationaux

PRÉAMBULE

La République de Djibouti, en Arabe جمهورية جيبوتي , en Afar *Gabuutih Ummuuno*, en Somali *Jamhuuriyadda Jabuuti* , est un pays d'Afrique de l'Est. Elle est entourée par la Somalie, l'Ethiopie, l'Erythrée et le Yémen. Djibouti est aussi le nom de sa principale ville et capitale. La population est d'environ 818 159 habitants sur une superficie de 23 200 km².

- Le 8 mai 1977, lors d'un référendum, la population choisit l'Indépendance. Elle est proclamée le 27 juin 1977, donnant naissance à la République de Djibouti. S'instaure rapidement un système autocratique basé sur un parti unique et des intérêts particuliers.
- En 1992, après le début de l'insurrection du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), un timide multipartisme est instauré avec l'autorisation de quatre partis (RPP, FRUD, MRD (ancien PRD) et le PND).
- En 1999, Ismail Omar Guelleh, neveu du premier président Hassan Gouled Aptidon, est coopté président de la République. Il est «réélu» en 2005 (avec «94% des voix»), puis, après une modification de la Constitution, en 2011 (avec «80,4% des voix»). Des manifestations éclatent, la population proteste contre la dictature familiale et contre la misère grandissante malgré la rente que le pays perçoit grâce à sa position géostratégique. A la mobilisation, le régime oppose une terrible répression.



DJIBOUTI, UNE PLACE STRATÉGIQUE

Un pays à fort potentiel

- De par sa position stratégique, la République de Djibouti perçoit une rente d'environ **cent millions d'euros cumulés (100.000.000 €)** au titre des loyers que paient les bases militaires occidentales (France, USA, Japon).
- Le secteur des télécoms constitue un **hub stratégique** grâce à l'interconnexion des câbles EASSY, EIG et SEACOM.
- Le **secteur portuaire**, avec comme principal client l'Éthiopie (80 millions d'habitants et une croissance économique à deux chiffres) représente une source de revenus importante pour le pays.

Des milliers de militaires étrangers (lutte contre le terrorisme et la piraterie)

- Née de la colonisation, l'**implantation militaire française** est ancienne. Malgré un allègement de son dispositif militaire, Paris garde 2.100 hommes sur place, son plus important contingent en Afrique.
- Il faut y ajouter quelques milliers de **soldats américains et japonais** ainsi que d'autres **Européens** (italiens, Allemands, Espagnols etc..) installés plus récemment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la piraterie.
- Les Américains et Européens considèrent Djibouti comme une place stratégique, notamment en raison de sa **proximité avec la Somalie** qui est devenue un lieu de convergence militaire internationale, en particulier pour les Européens qui y expérimentent la construction de l'Europe militaire.

Une route maritime très fréquentée

- **20.000 navires** transitent chaque année par la Mer Rouge.
- Le port de Djibouti opère depuis 1892. Il connaît un regain d'activité depuis 1998, année où a éclaté la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Depuis lors, Djibouti est le quasi-**unique débouché maritime de l'Éthiopie**. Le trafic éthiopien assure plus de 80 % de l'activité du port.
- Le développement du port de Djibouti a aussi été permis par d'importants **investissements** provenant des Émirats Arabes Unis.
- *Dubai Ports World (DPW)*, troisième opérateur portuaire mondial, a obtenu la gestion du port de Djibouti en 2000.

DJIBOUTI, UNE DICTATURE CLANIQUE

Le modèle de la dictature

« Kleptocratie »

- Le peuple djiboutien vit sous une **dictature** depuis 36 ans, dictature qui s'est accentuée depuis l'arrivée d'Ismaël Omar Guelleh à la tête du pays en 1999.
- Il s'agit d'un **régime familial** à caractère mafieux inspiré du système Ben Ali en Tunisie.

Liberté d'expression

- Un journal, une télévision et une radio uniques au service de la dictature.
- Les **médias étrangers interdits**
- La **censure** des réseaux sociaux, seuls espaces de liberté. **Skype interdit !**

Justice

- Une **justice partisane** aux ordres du régime.
- Une **mise à l'écart** systématique des professionnels (juges, avocats...) qui résistent.

SDS (Service de Documentation et de Sécurité/services secrets)

- Un **puissant système sécuritaire** dont les ramifications arrivent jusqu'en Europe et en Amérique.
- Un **État dans l'État** avec des moyens humains et financiers colossaux.

Les piliers de la dictature

La police et la gendarmerie

- La **police** et la **gendarmerie** sont aux mains des sbires du régime dictatorial de Guelleh. Ses chefs font partie des principaux bénéficiaires du système.
- Ceux qui essaient de résister sont écartés ou décèdent «mystérieusement» comme l'ancien chef d'état-major de la gendarmerie, le **colonel Abdi Bogoreh Hassan**, qui s'est «suicidé» le 11 mai 2010 (il a été retrouvé avec 3 balles dans le corps).

L'armée et la garde républicaine

- Les postes clés (décisionnels et logistiques) de l'armée nationale sont systématiquement occupés par les **proches du régime**.
- La garde républicaine est essentiellement composée de proches (au sens familial) du couple présidentiel.

Le peuple appauvri

- Près de **80%** du peuple djiboutien vit **dans la pauvreté !**
- **Un enfant sur trois meurt avant l'âge de 10 ans !**
- Près d'un tiers du peuple djiboutien (206.000 personnes) nécessite une assistance alimentaire urgente. La proportion d'**extrême pauvreté** de la population est passée de 9% en 1999 à 54,7% en 2012 !

LES ÉLECTIONS DE 2013

La victoire par les urnes

Participation de l'opposition

- Après une décennie de boycott électoral (depuis 1992 toutes les élections ont été entachées de **fraudes massives** orchestrées par le régime), l'opposition réunie sous la bannière de l'USN (Union pour le Salut National), coalition regroupant tous les partis d'opposition, décide de participer aux élections législatives du 22 février 2013.

La victoire

- L'ampleur du vote en faveur de l'opposition a été telle que les fraudes habituelles (bourrage des urnes, vote multiple, etc.) n'ont pu empêcher une victoire éclatante de **l'USN. Cette victoire a secoué les certitudes du régime.**
- Les résultats en bonne et due forme dont dispose l'Opposition attestent sa victoire sans appel, de sorte que le régime a renoncé à publier ces résultats. Pour la première fois dans l'histoire électorale de la République de Djibouti. Un an après les élections, **le régime refuse toujours de publier les résultats par bureau de vote!**

Hold-up électoral et contestation populaire

Hold-up électoral

- Dépassé par les événements, le régime Guelleh a essayé d'imposer sa volonté électorale (déli de victoire à l'USN) par **une simple inversion des résultats**, la **répression** et les **emprisonnements !**
- **L'Union européenne elle-même a confirmé la victoire de l'USN** dans un document resté confidentiel du fait de son caractère embarrassant pour les relations entre Djibouti et l'Union européenne.

Contestation populaire

- Depuis **le mécontentement a gagné la rue**, lassée de 36 ans de misère et de fraudes électorales.
- Les manifestations pacifiques sont quotidiennes et les vendredis restent des journées de **mobilisation massive** contre la dictature.
- La **non-publication des résultats par bureau de vote** est un aveu explicite de l'inversion des résultats.
- Les négociations ouvertes le 14 août 2013 entre l'USN et le Gouvernement sont bloquées du fait de l'intransigeance du régime qui refuse de reconnaître l'inversion des résultats.

LES DROITS HUMAINS

Violation flagrante des droits de l'Homme

- Au mouvement contestataire légitime du peuple, le régime répond par une **répression d'une extrême brutalité**.
- Les prisons et les centres de détention sont remplis de **prisonniers politiques** (leaders et militants).
- Les intimidations de militants et de leur famille sont monnaie courante. Plus grave, les cas de **tortures** ou de **mauvais traitements** se multiplient.
- Des dizaines de **militants** sont ainsi humiliés, harcelés, torturés, emprisonnés sans jugement, et parfois même déchus de leur nationalité.
- Les **leaders politiques** harcelés, condamnés à des peines d'emprisonnement et/ou privés de leurs droits civiques.
- Les **journalistes**, les **blogueurs** ou les cyber-activistes persécutés, emprisonnés et torturés.

Les morts connus

- **Mahamoud Elmi Rayaleh**

Agé de 36 ans, ce militant de l'USN est **mort en détention** dans la nuit du 28 au 29 août 2013 à la prison de Gabode connue pour sa pratique de la torture et ses mauvais traitements.

<http://www.fidh.org/fr/afrique/Djibouti,63/DJIBOUTI-LIGUE-DJIBOUTIENNEDES/djibouti-unmilitant-de-l-opposition-meurt-en-detention-13889>

- **Sahal Ali Youssouf**

Un sympathisant de l'Union pour le Salut National de 24 ans, qui participait aux manifestations pacifiques de l'Opposition, a été arrêté par la police. Il est **décédé des suites de la torture** subie.

<http://www.omct.org/fr/urgent-interventions/djibouti>

- **Hafez Mohamed Hassan**

Les forces de l'ordre djiboutiennes ont tiré **à balles réelles sur des jeunes manifestants** pacifiques le 30 décembre 2012 dans la ville d'Obock au nord du pays, tuant Hafez Mohamed Hassan, un collégien de 14 ans.

<http://www.fidh.org/fr/afrique/Djibouti,63/Djibouti-les-forces-de-l-ordre-12678>

Criminaliser l'engagement politique

Peines lourdes et fausses accusations.

Cheiks Abdourahman Barkat God, Guirreh Meidal Guelleh et Abdourahman Souleiman Bachir ont été arrêtés le 25 février 2013, au lendemain du hold-up électoral, et condamnés à des peines lourdes (2 ans de prison dont 18 mois fermes et 5 ans de privation des droits civiques et politiques) par une justice aux ordres de l'exécutif. Arbitrairement, les 3 cheiks et membres dirigeants de l'USN croupissent depuis lors à la prison de Gabode.

Les lourdes peines qui frappent ces trois hommes respectables et respectés, notamment pour leur intégrité morale et leur amour du prochain, sont seulement la conséquence de leur engagement politique. Elle ne s'explique que par la volonté de les punir du Chef de l'Etat, Ismaël Omar Guelleh.

Source : Communiqué de presse de l'ODDH (L'Observatoire Djiboutien pour la promotion de la Démocratie et des droits Humains)

Harcèlement du leader politique Daher Ahmed Farah (DAF), charismatique porte-parole de l'USN

Depuis son retour à Djibouti le 13 janvier 2013 d'un exil de 9 ans en Belgique, Daher Ahmed Farah dit DAF, président du MRD (Mouvement pour le Renouveau démocratique et le Développement) et porte-parole de l'USN (Union pour le Salut National), a été **arbitrairement arrêté ou assigné à résidence 12 fois en 8 mois**. Il a été abusivement incarcéré pour la 5ème fois à la prison de Gabode le 1^{er} octobre 2013 pour plusieurs semaines. Entre la prison et la liberté provisoire, il vit sous la **menace permanente** d'une nouvelle arrestation arbitraire.

Source : <http://www.dw.de/arrestation-delopposant-djiboutien-daher-ahmed-farah/a-17132055>

Détention sans jugement de Mohamed Ahmed, dit Jabha

Mohamed Ahmed dit Jabha, militant du Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD), reste **arbitrairement détenu depuis le 30 juin 2010** à la prison centrale de Gabode dans la ville de Djibouti, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. Il n'a toujours pas eu accès à un avocat de son choix ni à des soins médicaux appropriés à son état de santé que la torture subie a dégradé !

Source : <http://www.omct.org/fr/urgentcampaigns/urgent-interventions/djibouti/2010/10/d20911/>

Déchéance de la nationalité et autres mauvais traitements

La **déchéance de la nationalité** est la nouvelle arme du régime contre les activistes issus de la société civile. Mohamed Daher Robleh, un intellectuel djiboutien militant, arrêté le 4 juillet 2013, **détenu au secret et torturé** pendant une dizaine de jours par des agents des services secrets, a été déchu de sa nationalité djiboutienne par décret présidentiel le 2 septembre 2013.

Source : http://fr.alkarama.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1324:djioutiunintellectuemilitant-gravement-torture-et-dechu-desanationalite&catid=21:communiqu&Itemid=54

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Un trou noir médiatique

Djibouti un trou noir médiatique (selon RSF)

- Djibouti se situe à la 167^{ème} place sur 179 pays, dans le classement 2013 de la liberté de l'information publiée par Reporters sans frontières. Djibouti est un trou noir médiatique. Et pour cause, les journalistes étrangers sont indésirables et l'État détient le monopole de l'information nationale à travers une **presse gouvernementale omniprésente et à la solde du régime**. Les uns après les autres, les journaux d'opposition ont tous été fermés, sur décision judiciaire ou à cause des techniques d'asphyxie économique utilisées par le gouvernement pour museler les médias. Le Renouveau, bulletin du parti MRD, a dû cesser de paraître en mai 2007 après plusieurs mois de harcèlement. Les médias gouvernementaux sont la voix de leur maître et prêchent des prises de positions partisans. Il s'agit de la *Radiotélévision Djiboutienne (RTD)* et de *La Nation*, contrôlés par le ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que du *Progrès*, bulletin du Rassemblement populaire pour le progrès (RPP) au pouvoir.

Source : <http://fr.rsf.org/report-djibouti,14.html>

L'ONG International Democracy

- Derrière le visage bon enfant du président Ismaël Omar Guelleh, IOG comme l'appellent certains, se cache un **ancien membre de la police coloniale française** bridant les libertés politiques et publiques et imposant le silence médiatique dans et sur son pays.
- Le chef de l'État a entamé un troisième mandat en avril 2011, à l'issue d'une élection présidentielle boycottée par l'opposition crédible. Sous son règne, le pays s'est encore plus fermé au monde et à la critique. L'ONG américaine **International Democracy**, venue mener une mission d'observation, a d'ailleurs été **expulsée** du pays peu avant l'élection présidentielle, en mars 2011.

Journaliste, un métier à risques

Emprisonnements, tortures et amendes pour les journalistes

- Plusieurs journalistes sont actuellement en procès ou détenus dans les prisons du pays. D'autres ont fui la répression et sont exilés après plusieurs années de **harcèlement quotidien**.

Les réseaux sociaux sont également ciblés

- **Maydaneh Abdallah Okieh**, responsable technique du site d'informations *La Voix de Djibouti* et chargé de la communication à la coalition Union pour le salut national (USN), qui regroupe les partis politiques d'opposition, a été **condamné** à 45 jours de prison ferme (peine portée à 5 mois en appel), 2.000.000 de francs Djibouti (8.600 €) de dommages et intérêts et 200.000 francs Djibouti (860 euros) d'amende pour avoir posté sur son compte Facebook des images de répression policière et de policiers responsables de cette répression.

DJIBOUTI, ÉTAT DE NON-DROIT

Face à l'État de non-droit permanent, l'USN adresse les recommandations suivantes.

Recommandations au régime djiboutien

- Se conformer aux recommandations et aux demandes émanant des organismes et des **institutions internationales**. http://www.uprinfo.org/IMG/pdf/a_hrc_wg.-_16_dji_3_djibouti_f.pdf
- **Publier les résultats des élections** du 22 février 2013 bureau par bureau comme demandé par les Djiboutiens et la communauté internationale (France, Belgique, États-Unis, Union européenne, etc.).
- **Reconnaître la victoire électorale de l'USN.**
- Libérer les **prisonniers politiques, rétablir les élus locaux dans leurs fonctions et les victimes de la répression dans leurs droits, emplois et autres activités.**
- **Arrêter le harcèlement** moral, physique et économique des militants et leaders USN qui sont victimes d'arrestations, de violence physique et économique et d'emprisonnements abusifs.

Recommandations à la communauté internationale : Paris, USA, UE, UA, etc.

- Demander fermement au régime djiboutien la **libération des prisonniers politiques et le rétablissement de toutes les autres victimes de la répression dans tous leurs droits.**
- Demander fermement au régime djiboutien de revenir à la **table du dialogue pour sortir le pays de la crise post-électorale**
- Soutenir les réformes démocratiques nécessaires dont un **processus électoral crédible et transparent** pour l'avenir.

Recommandations aux organismes des droits humains

- **Enquêter** sur place et se rendre dans les prisons et autres lieux de détention arbitraire.

Recommandations aux médias internationaux

- **La fin du silence médiatique** sur Djibouti.
- **Arrêter (pour certains médias) de collaborer** avec la dictature djiboutienne en relayant son discours mensonger et cynique.

CONTACTS

Siège officiel de l'USN à Djibouti

+253.21.34.25.03

Représentation officielle de l'USN en Europe
Ali Deberkale Ahmed

www.usneurope.eu
ali.deberkale@usneurope.eu
+32.471.211.432
+32.475.22.66.05

Comités citoyens de soutien à l'USN

en Belgique : [facebook.com/ismail.bouhrobleh?fref=ts](https://www.facebook.com/ismail.bouhrobleh?fref=ts)
en France : comiteusfrance@gmail.com